

Conseil métropolitain du 13 décembre 2019

La Métropole Européenne de Lille soutient l'implantation de la nouvelle école de design Pôle IIID à Roubaix (Plaine Images)

Ce 13 décembre, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a confirmé son soutien à l'implantation de l'école de design Pôle IIID, *Digital & Creative School*, sur le site de la Châtellenie, à proximité de la Plaine Images à Roubaix. Le Conseil métropolitain s'est prononcé en faveur d'une aide de deux millions d'euros. Ce nouvel établissement contribuera à l'attractivité du territoire en matière de formations d'avenir.

« La désignation de la MEL comme Capitale mondiale du design a représenté une opportunité de faire rayonner le territoire comme référence en matière d'innovation, de créativité et de durabilité. Aussi le déploiement d'une école de design de rayonnement national présente-t-elle un atout indispensable à notre attractivité », déclare Frédérique Seels, Vice-Présidente en charge de l'Économie, du Commerce et de l'Artisanat et de la Capitale Mondiale du Design 2020 à la Métropole Européenne de Lille.

« L'accueil à la Plaine Images de la nouvelle école du Pôle IIID, au concept novateur, permet à la MEL de se positionner, une nouvelle fois, comme une métropole résolument innovante », affirme de son côté Guillaume Delbar, Vice-Président en charge de l'Innovation à la Métropole Européenne de Lille.

Fondée en 2003, l'école roubaisienne de création numérique Pôle IIID, *Digital & Creative School*, intégrée depuis 2017 à l'Université Catholique de Lille, forme aujourd'hui des créateurs de jeux vidéo et de films d'animation.

La MEL a confirmé son soutien en faveur de sa future implantation en finançant les aménagements de la partie pédagogique du projet Pôle IIID, d'un coût total de près de sept millions d'euros. La MEL participera à ce projet à hauteur de deux millions d'euros, à parité avec la Région Hauts-de-France.

Désignée Capitale mondiale du design en 2020, la MEL porte l'ambition de s'inscrire dans un processus pérenne de transformation du territoire par le design. Le développement d'une école de design de rayonnement national participe à cette métamorphose, confortant l'attractivité du territoire en matière d'offre de formations dans des filières d'avenir.

Une nouvelle école de design sur le territoire de la MEL

Avec de nouveaux locaux dès la rentrée 2022, l'école Pôle IIID, *Digital & Creative School*, envisage enfin d'élargir son offre de formations au design et de faire passer ses effectifs de 250 à plus de 600 étudiants à horizon 2025.

Un concept innovant

Ce projet novateur a la particularité de proposer un concept d'école-résidence qui invitera la ville en son sein, *via* sa place Agora (ouverte à tous les publics) et les différents services (restauration, co-working, média-ludothèque, amphitheâtre / cinéclub...). Les espaces pédagogiques et de travail seront ouverts 24h/24 aux étudiants. Le programme comporte des surfaces à usage pédagogique (2 800 m² avec ateliers et factories) et d'autres dédiées au logement des étudiants (3 000 m²).

Une localisation stratégique

En réunissant sur un site unique son offre de formations, le Pôle IIID s'implante dans un environnement de travail novateur, donnant les moyens aux étudiants de suivre un cursus adapté au monde professionnel. C'est la raison pour laquelle elle s'établit à la Plaine Images, site d'excellence métropolitain dédié de l'écosystème de l'image et des industries créatives. En s'implantant à Roubaix, le Pôle IIID créé ainsi, avec l'École Supérieure des Arts Appliqués et du Textile (E.S.A.A.T.), un pôle de formation au design et aux industries créatives qui renforcera l'attractivité de la MEL. Précédé par l'implantation de l'école ArtFX, dédiée notamment

aux effets spéciaux, ce nouveau développement conforte la polarité du nord-est de la Métropole, consacrée à l'image, au design (Plaine Images), au e-commerce (Blanchemaille) et aux matériaux innovants (Euramaterials sur le site de l'Union).

À propos de la MEL

Au service des 90 communes qui la composent, agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis le 18 avril 2014, est composé de 184 membres élus au suffrage universel direct pour 6 ans.

www.lillemetropole.fr  @MEL_Lille  @melcommunity

Contact presse :

Charlotte Roussel
Attachée de presse
croussel@lillemetropole.fr
03 20 21 67 82